

DECRET N° 2005-694 DU 09 NOVEMBRE 2005

Portant nomination des Conseillers
Techniques du Ministère de l'Enseignement
Technique et de la Formation Professionnelle.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- **Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2004-449 du 12 août 2004 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ;
- **Le** conseil des Ministres entendu en sa séance du 12 avril 2005 ;

DECRETE :

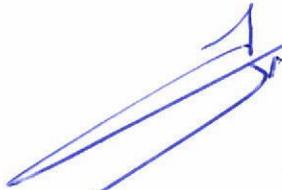
Article 1^{er} : Sont nommées Conseillers Techniques du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle dans les domaines ci-après, les personnes dont les noms suivent :

- Conseiller Technique chargé de la
Coopération à l'Enseignement et à
la Formation professionnelle : Monsieur Adolphe Cocou MEMEVEGNI
- Conseiller technique chargé
du Dialogue Social : Madame Hélène Sylvie ZOMAHOUN
EKOUEDJIN

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal officiel.

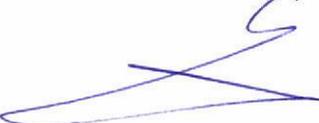
Fait à Cotonou, le 09 novembre 2005

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Cosme SEHLIN.-

Le Ministre de l'Enseignement Technique
et de la Formation Professionnelle,



Alain F. ADIHOU

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MFE 4 METFP 4
AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGDDI-DGID 5 BN-
DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-
FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSES 02 JO 1.